



Communauté de communes Brenne - Val de Creuse

STRUCTURES PETITES ENFANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRENNÉ VAL DE CREUSE

Le projet social

Le Diagnostic

Un diagnostic de territoire, réalisé par la Caf de l'Indre, la MSA et les élus de la communauté de Communes Brenne val de creuse en 2009 a déterminé le besoin de création de deux multi accueils qui permettent aux familles d'avoir le choix concernant leur mode de garde collectif ou individuel pour leur enfant.

Conclusions du diagnostic :

- 189 enfants susceptibles d'avoir besoin d'un mode de garde sur cette commune
- Des dérogations données aux assistantes maternelles ce qui donne un indicateur des besoins non satisfaits.
- Les refus d'enfants au multi-accueil du Blanc par manque de place.

La communauté Brenne Val de creuse crée en janvier 1999 est une collectivité territoriale. Elle est constituée de 28 communes et de 19000 habitants. Elle essaie de répondre aux besoins des familles avec la mise en place de services à la personne, tel que les multi-accueils.

Il s'agit aussi de permettre à l'accueil individuel d'exister et d'être vigilant sur le nombre de places créées.

Avant 2012, deux multi-accueils fonctionnent sur le territoire :

Le multi-accueil du Blanc géré par la CAF de l'Indre

Le multi-accueil de Thenay géré par l'association familles rurales

En septembre 2012 : ouverture du multi accueil de Tournon Saint Pierre (15 places)

En septembre 2013 : ouverture du multi accueil de Pouligny Saint Pierre (12 places)

Les multi-accueils de Tournon St Pierre et Pouligny Saint Pierre sont gérés par la CDC Brenne Val de Creuse

Les apports du multi-accueil de Tournon Saint Pierre et Pouligny Saint Pierre

- **Aspect économique pour :**

-La collectivité La communauté de communes crée un nouveau service pour les familles de ce secteur.

La co-direction du multi-accueil de Tournon St Pierre et de Pouligny St Pierre permet une économie sur le recrutement d'une directrice par structure

-Les familles : ont un choix supplémentaire du mode de garde de leur enfant. Elles peuvent bénéficier d'accueil occasionnel pour faire des démarches de recherche d'emploi ou de formation.

- La création d'emploi : La communauté de Communes emploie 12 personnes sur les deux multi-accueils (éducatrice jeunes/Auxiliaires/accompagnantes éducatives et personnel technique)

▪ **Aspect social**

La codirection entre le multi accueil de Tournon Saint Pierre et Pouligny Saint Pierre permettra d'avoir une vision globale des besoins d'accueil sur le territoire et de mieux accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde.

Le multi-accueil, structure d'accueil collectif pour les enfants de 2 mois ½ à 5 ans révolus (mois d'anniversaire des 6 ans) offre un accueil permanent (type crèche) et un accueil occasionnel (type halte –garderie) et accueil d'urgence.

La Communauté de Communes Brenne Val de creuse en partenariat avec la CAF de l'Indre met en place une mission de coordination petite enfance et handicap sur tout son territoire permettant un lien sur toutes ses structures (formation, échanges, inclusion, mutualisation...), il permet aussi d'optimiser les places d'accueil collectif sur l'ensemble de son territoire.

Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille et respecter la diversité.

Le projet d'accueil de la structure intègre les principes suivants :

- Diversification des accueils (réguliers, réguliers au prévisionnel, ou occasionnel), ce qui apporte une souplesse dans l'accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles par rapport à leur situation professionnelle,
- Accueil des familles en situation d'urgence (travail d'intérim, absence d'une assistante maternelle, formation, difficulté familiale.)
- Accueil de familles rencontrant des difficultés, familles monoparentales, familles isolées,
- Aide et soutien aux familles dans leur fonction parentale,
- Participation au développement du jeune enfant en co-éducation avec les parents,
- Accueil de l'enfant en situation de handicap, favoriser son intégration en collectivité et apporter un soutien à la famille.

Conclusion

La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse met en place des services publics qui participent au tissu social et au développement de son territoire. Ce type

de service permet aux familles de rester sur notre territoire, de s'installer et de le faire vivre.

Le fait que ces équipements font partis d'un service public permet aux familles d'avoir une égalité de service en milieu rural et de répondre à loi sur cette égalité de choix de mode de garde pour les parents.

Le projet éducatif

Le projet éducatif est en adéquation avec le Projet éducatif de territoire de la CDC (PEDT)

Les multi-accueils participent au développement harmonieux de chaque enfant en co-éducation avec ses parents; c'est un lieu pour :

- accompagner au mieux la première séparation d'un enfant et favoriser progressivement son intégration en collectivité,
- accueillir les parents en les déculpabilisant et en leur faisant découvrir l'intérêt d'une socialisation progressive,
- accueillir le savoir-faire des parents et solliciter leur participation active dans la structure,
- proposer des activités spécifiques,
- permettre de créer du lien pour favoriser le lien familial et social (enfants/parents, parents/enfants, enfants/enfants, enfants/parents/accueillants)
- intégrer le parent dans son rôle éducatif et le reconnaître comme "premier éducateur" de son enfant.

Pour l'enfant, c'est un lieu :

- ✓ de socialisation afin de favoriser l'apprentissage de la vie en société et d'apprentissage des règles en collectivité,
- ✓ d'accueil individualisé en respectant l'autonomie de ses actes et de ses sentiments
- ✓ de séparation au rythme de chaque enfant,
- ✓ d'éveil avec la mise en place d'activités spécifiques et où la place du jeu spontané reste essentielle pour la construction de sa personnalité,
- ✓ qui permet de grandir en harmonie avec lui-même et les autres.
- ✓ qui permet une passerelle avec l'école et l'accueil de loisirs, pour pouvoir de manière sereine, effectuer cette transition.

Pour les parents, c'est un lieu :

- ✓ qui leur offre la possibilité de partager les premières expériences d'individualisation de leur enfant en collectivité,
- ✓ qui leur permet d'être valorisés dans leurs compétences et favorise leurs prises d'initiatives, leur participation à la vie du multi accueil,
- ✓ qui permet d'intensifier la collaboration parents/professionnels,
- ✓ d'échanges, de communication, de paroles et d'écoute :
 - lieu qui prend en compte les interrogations des parents, leur permet d'exprimer leurs questions et leurs doutes du moment, et de trouver en eux les réponses,
 - lieu qui favorise les échanges entre parents et entre parents et professionnels, et permet aux parents d'être responsabilisés dans leur rôle et de dédramatiser des situations éducatives et relationnelles.
- Lieu qui leur permet d'échanger leur savoir faire, leur compétence et d'être valoriser dans leur fonction parentale.